

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 février 2016



1 – Travaux

➤ *Point des travaux*

➤ **Réception des travaux du local médecin – infirmière** Cette opération a eu lieu ce matin. Des réserves ont été émises :

- finition du bas du bardage
- rendu non transparent des vitrages

Monsieur Maurice est satisfait des travaux.

La société UGAP sera prévenue pour le montage du mobilier.

➤ **Logement 14- Rue de l'Eglise** : travaux terminés

➤ **Rue de la Lande** : fin des travaux d'assainissement dans la semaine. Voir pour régulariser officiellement la parcelle de Monsieur LEROY.

➤ **Mme MOREAU** demande si les travaux seront effectués prochainement pour l'allée de l'Entraide. Monsieur BEAUJEAN n'est pas informé d'une demande récente. L'année dernière les trous ont été repris.

➤ **M. ROBIN** demande si on ne pourrait pas envisager de « cacher » partiellement les bennes à verre peu esthétiques. Monsieur BEAUJEAN s'informe des possibilités auprès du SMICTOM.

➤ **Travaux de la RD 724**, A partir des feux sur la commune de Selles-Saint-Denis jusqu'au centre bourg de La Ferté-Imbault, auront lieu courant mai 2016.

Le SIAEPA doit réaliser l'installation des compteurs sectoriels avant cette date.

2 – Aménagement de la cour de la boucherie/charcuterie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la requête de Monsieur POTEL qui souhaite gagner un peu de place en réaménageant sa cour. Le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de Monsieur POTEL qui prendra à sa charge toutes ces modifications sous la surveillance du responsable des services techniques pour assurer le respect de la réglementation.

3 – Election de 2 délégués suppléants au Pays de Grande Sologne

Le Conseil Municipal élit : M. Romain **DE ZUTTER** et M. Thomas **CORRALES**

4 – Personnel communal – suppression de poste

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fermer des postes qui n'ont plus de raison d'être suite à des avancements de grade et des départs.

Avis favorable du Conseil Municipal.

5 – Transfert de charge – Allocations de Compensation à partir de 2016

Monsieur le Maire, rappelle au Conseil Municipal que le travail lié aux transferts de charge commencé en 2008/2009 et non finalisé a repris.

Le cabinet KPMG chargé de ce dossier a rendu un rapport complet et explicatif dont le conseil municipal a pris connaissance lors d'une réunion organisée le 4 février dernier.

La CLECT s'est réunie le 29 janvier 2016 pour débattre des propositions émises dans le rapport et a décidé, à l'unanimité, de retenir les modalités selon la procédure de droit commun sur la période de 10 ans.

Le Conseil Municipal approuve les montants de l'attribution de compensation pour l'année 2016, soit pour la commune de Selles-Saint-Denis : 563 798,00 € (- 6 977,00 € par rapport à l'année 2015).

6 – Zone artisanale

Monsieur MAURICE informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré en compagnie de M. Romain DE ZUTER, trois familles de forains qui souhaitent s'établir à Selles-Saint-Denis. Ils ont besoin d'un grand terrain pour garer leur matériel pendant la période hivernale. Ils envisagent également, à court terme, d'installer un atelier de réparation de leurs matériels.

Il précise que les premiers artisans sont toujours intéressés. Une problématique se pose: la zone artisanale est trop petite.

Le cabinet GEOPLUS chargé du dossier, doit présenter un nouveau chiffrage tenant compte des modifications.

7 – Point des 3C

Culture tourisme

Monsieur HURON sera recontacté en fin d'année pour organiser sa conférence sur 2017.

Monsieur le Maire souhaite que soit mis à la disposition de l'Auberge du Cheval Blanc et de l'APC des informations touristiques locales à jour.

🌀 *Fêtes*

Madame Nadine BIDRON accompagnée de Madame GIRARD ont rencontré le Père AMIENS curé de Salbris, pour organiser la procession des fêtes de Pentecôte. Le Père AMIENS souhaite que le chemin de procession soit décoré.

Pour l'avenir il envisage d'organiser lors des fêtes de Pentecôte de Selles-Saint-Denis un « pèlerinage » d'assez grande envergure.

Les travaux de la fontaine Saint-Genoulph sont en cours. La statue de St Genoulph sera remise dans sa niche et protégée par une grille.

🌀 *Embellissement*

Le 2 avril prochain aura lieu un « troc plantes ».

Monsieur MAURICE revient sur le projet de création d'une association de jardiniers à Selles Saint Denis. Monsieur CORRALES et Mme PENICAUD lui rappellent le peu d'intérêt porté par les Sellois pour la mise place de cette association.

Mme BIDRON propose que le « troc plantes » ait lieu sur le site de la maison de retraite, car les résidents font leurs plants et ils seraient partant pour cet échange.

🌀 *Jeunesse Famille Séniors*

Réunion du 3C prévue le 16 mars prochain pour évoquer la semaine bleue qui sera réalisée conjointement avec Salbris.

8 – Questions diverses

🌀 *Forage au stade*

Monsieur ROBIN chargé d'étudier la faisabilité de ce projet rapporte le fruit de ses recherches. Il a pris contact avec la Direction Départementale de l'Eau qui lui a précisé que la commune de Selles-Saint-Denis est classée "zone réserve en eau potable". Un forage est possible seulement si les besoins sont inférieurs à 1000 m³/an or l'arrosage du stade nécessite en moyenne 4 à 5000 m³ annuels.

Nous ne pourrions donc pas réaliser un forage.

🌀 *PCS*

Monsieur CORRALES informe le Conseil Municipal que le PCS est consultable à la mairie par les élus et il invite chacun à en prendre connaissance. Ce document sera présenté lors d'un prochain Conseil Municipal.